



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commémorations

Question écrite n° 66676

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui indiquer ce qui a été prévu par son ministère pour commémorer, soit à son initiative, soit en s'associant aux initiatives locales, la résistance opposée il y a cent cinquante ans, dans de nombreux départements, au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il lui rappelle que la répression - peines de mort, travaux forcés, déportations en Guyane ou en Afrique du Nord - a frappé lourdement des hommes et des femmes de toutes conditions qui se sont engagés pour défendre la République, au péril de leur liberté et souvent de leur vie.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur l'importance citoyenne des résistances au coup d'Etat du 2 décembre 1851. L'importance de cette commémoration n'a pas échappé au Haut Comité des célébrations nationales, instance scientifique présidée par M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres, mise en place en 1998 pour travailler en étroite concertation avec la direction des Archives de France (délégation aux célébrations nationales) et qui a, en particulier, pour mission de fixer la liste des célébrations nationales. Un article rappelant l'événement a été rédigé par M. Maurice Agulhon, professeur au Collège de France, membre du Haut Comité des célébrations nationales (p. 31-33 de la brochure Célébrations nationales 2002). Les divers organismes (institutions, associations...) concernés par cette résistance et qui ont organisé des manifestations (expositions, colloques, ...) s'inscrivant dans le cadre de cette commémoration ont reçu l'aide financière des directions régionales des affaires culturelles. Ces manifestations ont par ailleurs été affichées sur le site Internet du ministère de la culture et de la communication (<http://www.culture.gouv.fr> - événements culturels/célébrations nationales).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66676

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5509

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7064

Erratum de la réponse publiée le : 7 janvier 2002, page